



Direction
Référence : EAU-AUT-14-0227
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Bertrange
2, beim Schlass
L-8058 Bertrange

Esch-sur-Alzette, le **12 DEC. 2025**

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Co-Labor 2 a.s.b.l.
Objet	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction et de l'exploitation du nouveau site de l'association Co-labor 2 à Gréivelsbarrière, Bertrange
Localité(s)	Grevels
Commune(s)	Bertrange

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés